



PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP L'IMPORTANCE DU SUIVI BUCCO-DENTAIRE

Les interactions entre santé bucco-dentaire et santé générale sont nombreuses et le handicap peut également avoir des conséquences sur les fonctions oro-faciales.

Le risque carieux est souvent augmenté chez les personnes en situation de handicap.

Il y a nécessité d'agir en prévention dès la naissance. Cela passe par la définition et le respect d'une prévention spécifique et le suivi régulier chez le chirurgien-dentiste.

● Pourquoi est-ce important ?

POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE POLYHANDICAP

Polyhandicap et sphère bucco-dentaire ont des relations intriquées. Les risques engagés par un mauvais état dentaire sont multiples.

- Douleur : la sphère oro-faciale est la zone la plus innervée du corps ; en découlent des problèmes de comportement, d'agitation
- Mauvaise hygiène à l'origine des caries, des parodontites, de la perte de dents, de la mauvaise haleine
- Infection : possibilités de complication (cardiaque, ORL, pulmonaire,...)
- Schéma corporel perturbé, influence sur l'équilibre
- Difficultés de mastication
- Difficultés d'appareillage

POUR LES PERSONNES ATTEINTES DE TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT

La personne souffrant d'autisme présente des problèmes de communication et une aptitude mentale réellement problématiques lors de traitements. Les troubles du comportement, les troubles de la perception, des mouvements incontrôlables, et l'épilepsie accroissent les difficultés.

Gérer un patient autiste est un véritable « challenge » pour l'équipe de soins dentaires.

Les conditions orales des sujets atteints d'autisme sont particulières :

- Habitudes orales néfastes : bruxisme, automutilation...
- Risque carieux augmenté par des préférences alimentaires sélectives (aliments sucrés, collants et mous) doublées d'une hygiène orale quotidienne difficile
- Maladies parodontales fréquentes avec beaucoup de tartre et de plaque
- Traumatismes (chutes, accidents, automutilation)
- Risques plus importants de souffrir de malocclusions, de retards d'éruption et/ou de malpositions parfois dues à des para-fonctions.

Pour la prise en charge bucco-dentaire de personnes autistes, patience et détermination sont un pas vers le succès.

● La nécessité d'un suivi bucco-dentaire pour :

- Réduire au maximum le besoin de soins
- Diminuer le risque infectieux et les surinfections respiratoires ou digestives, notamment de type candidose
- Retarder l'apparition de maladies parodontales, source de douleur et de perte dentaire prématurée chez des patients difficilement appareillables
- Retarder l'apparition des problèmes liés à l'âge, la dépendance, le handicap, la prise de médicaments, les problèmes musculaires, fonctionnels, orthopédiques et orthodontiques
- Apporter hygiène et confort à des patients dépendants, rafraîchir la bouche, diminuer l'halitose mais aussi leur rendre le sourire !

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP L'IMPORTANCE DU SUIVI BUCCO-DENTAIRE

● La mise en place d'un protocole de prévention

- En particulier par le brossage quotidien :
 - > En favorisant l'autonomie et en leur apprenant à se brosser les dents, avec des protocoles spécifiques et si besoin la prescription de matériel adapté pour faciliter les gestes.
 - > Ou en accompagnant les soignants, les aidants quand l'autonomie est impossible. Leur montrer les techniques, insister sur les bonnes positions, les bons gestes, le temps nécessaire car ce n'est pas un acquis.
- Par des apports fluorés si nécessaire, et les scellements de sillons des molaires définitives
- Par des conseils adaptés
 - > Informer l'entourage sur les médicaments qui diminuent le flux salivaire et contiennent du sucre, leur conseiller de faire boire beaucoup d'eau pour rincer le sucre résiduel et pallier le manque de salive potentiel
 - > Proposer des alternatives aux aliments et boissons cariogènes.



Les personnes en situation de handicap doivent recevoir toutes les informations utiles et nécessaires pour leur permettre de maintenir une bonne santé bucco-dentaire.

Protocole d'hygiène, voir les fiches :

- « *Personnes en situation de handicap, une hygiène bucco-dentaire spécifique à respecter (1)* » et
- « *Personnes en situation de handicap, une hygiène bucco-dentaire spécifique à respecter (2)* ».